

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE NUMÉROS 2098-LAS-176 ET LAS-0014-12

AVIS PUBLIC est donné que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le 4 mai 2015 les règlements suivants :

2098-LAS-176 Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à modifier le plan d'ensemble de la zone H12-27 (Bois-des-Caryers).

LAS-0014-12 Règlement amendant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro LAS-0014, de manière à modifier les critères relatifs au chapitre 16 : secteur Bois-des-Caryers (P-18).

Ces règlements sont entrés en vigueur le 9 juin 2015 date à laquelle les certificats de conformité ont été délivrés par le Greffier de la Ville de Montréal.

Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 55 avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À LASALLE, ce 18 juin 2015.

Hellen Dionne
Secrétaire d'arrondissement

NOTICE OF COMING INTO EFFECT OF ZONING BYLAWS NOS. 2098-LAS-176 AND LAS-0014-12

PUBLIC NOTICE is hereby given that the LaSalle Borough Council has adopted on May 4, 2015, the following bylaws:

2098-LAS-176 Bylaw amending Zoning Bylaw No. 2098 so as to modify the Comprehensive Development Plan of the Zone H12-27 (Bois-des-Caryers)

LAS-0014-12 Bylaw amending Bylaw concerning Plans for Construction and Architectural Integration (PIIA) No. LAS-0014 so as to change criteria in Chapter 16: Bois-des-Caryers area

These bylaws have taken effect on June 9, 2015, the date that the certificates of conformity were delivered by the City Clerk of the Ville de Montréal.

These bylaws may be consulted at the office of the *Secrétaire d'arrondissement*, located at 55 avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

GIVEN AT LASALLE, on June 18, 2015.

Hellen Dionne
Secrétaire d'arrondissement